



Home Régions Canton

22.11.2018, 11:02

Des vidéos ludiques mises en ligne par l'Université de Neuchâtel



La fiscalité est un sujet technique et complexe. David Marchon

22.11.2018, 11:02 Des vidéos ludiques mises en ligne par l'Université de Neuchâtel

Par Daniel Droz

Ludique La fiscalité suisse est souvent jugée très complexe et ardue. Pour la rendre plus accessible au grand public et aux étudiants, la Faculté de droit de l'Université de Neuchâtel a créé une série de dix petits films explicatifs sur ses grandes notions.

La TVA, la double imposition: vous n'y comprenez rien? Sous l'impulsion du professeur de droit fiscal Thierry Obrist, l'Université de Neuchâtel vient à votre rescousse avec une série de dix petits films explicatifs. «Je me rends me compte que la fiscalité est plutôt technique. La TVA, sans feuille de papier et de flèches, c'est très difficile à comprendre. C'est beaucoup plus facile schématiquement», relève Thierry Obrist.

En savoir plus : La première vidéo qui explique la double imposition juridique

«Comprendre la fiscalité ça permet de mieux l'accepter, de savoir à quelle sauce on peut être mangé. Ces vidéos peuvent y contribuer. Elles devraient être si ludiques qu'on pourrait être capable d'apprendre sans que ce soit une charge», ajoute le professeur.

Trois vidéos, réalisées par Mario Cafosi, sont déjà en ligne. «Le résultat est pas mal. Même pour la voix, nous avons



Express/Impartial Online

Arc Info
2001 Neuchâtel
032/ 723 53 01
www.arcinfo.ch

Genre de média: Internet
Type de média: Presse journ./hebd.
UUpM: 258'000
Page Visits: 1'403'749



Ordre: 1082024
N° de thème: 377.004

Référence: 71677995
Couverture Page: 2/2

un spécialiste», Bernard Leschot», dit-il.

Projet pédagogique innovant

Si le grand public est une cible, les étudiants en droit restent les premiers visés. Et, pour ceux-ci, le cursus ne se limite pas à une dizaine de vidéos. Un projet pédagogique innovant a été mis sur pied par Thierry Obrist en collaboration avec son assistante Delphine Yerli .

Après chaque séance, un enregistrement vidéo de l'ensemble du cours est notamment mis à disposition sur une plateforme numérique. Il a pour but de permettre aux apprenants de revenir à leur convenance sur les points les plus complexes. Enfin, pour évaluer l'acquisition des connaissances de base, chaque thématique abordée fait l'objet de questionnaires en ligne.

«Bons retours des étudiants»

«J'ai eu de très bons retours des étudiants qui peuvent suivre les cours depuis chez eux ou les revoir en ligne. Ce qui est déjà en soi une nouveauté, même si davantage de cours sont filmés à l'Université de Neuchâtel», se réjouit le professeur. «De manière générale, j'utilise de plus en plus de vidéos. J'essaie de rendre le cours le plus interactif possible en utilisant des technologies nouvelles.»

Un ultime constat: «Plus les étudiants sont jeunes, moins ils sont concernés par la fiscalité», relève Thierry Obrist. Locataires ou employés pour gagner un peu leur vie, les droits de bail ou du travail ont déjà moins de secrets pour eux. Au niveau Bachelor, ils ont peu de contacts avec les taxateurs. Ça a tendance à s'inverser avec l'âge. Chez les personnes actives, la fiscalité anime davantage de discussions», conclut-il.